

Société de vastes pouvoirs quant à l'exploitation d'un réseau national de radiodiffusion et confait au ministre des Transports la surveillance technique de toutes les stations émettrices.

En 1958, le gouvernement a établi un Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et aboli le Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada. Le nouveau Bureau réglemente l'établissement et l'exploitation des réseaux de radio et de télévision, l'activité des stations de radio publiques et privées ainsi que les rapports entre stations afin d'assurer un service national de haute qualité dont les émissions et le caractère soient essentiellement canadiens. Bien qu'aux termes de la loi sur la radio ce soit le ministre des Transports qui accorde les licences, la loi sur la radiodiffusion exige que les demandes en vue d'obtenir une licence ou l'autorisation de modifier une station déjà existante soient renvoyées au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion avant d'être soumises au ministre. (Voir aussi page 952.)

En 1966, le gouvernement a publié un Livre blanc sur la radiodiffusion proposant une loi modifiée selon laquelle le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion aurait la pleine faculté, sous réserve de l'évaluation et de la certification techniques du ministère des Transports, de délivrer des licences de radiodiffusion. La loi projetée portera aussi que les systèmes de télévision à antenne collective seront traités comme des éléments de la radiodiffusion nationale et assujettis à l'autorisation, à la réglementation et au contrôle du Bureau.

### Sous-section 2.—Statistique du téléphone et du télégraphe

**Statistique du téléphone.**—En 1965, il y avait 2,374 réseaux téléphoniques au Canada comparativement à 2,458 en 1964; sur ces réseaux 2,330 réseaux ont soumis un rapport en 1965 contre 2,421 en 1964. Au cours de la période, le nombre des réseaux coopératifs ruraux a fléchi de 2,144 en 1964 à 2,072 en 1965 et celui des sociétés constituées de 174 à 157. La plus importante des sociétés constituées, la Compagnie de téléphone Bell du Canada, qui assure le service téléphonique dans la majeure partie de l'Ontario, du Québec, de Terre-Neuve et des Territoires du Nord-Ouest, desservait 61 p. 100 de tous les postes téléphoniques au Canada en 1964 et 1965. La *British Columbia Telephone Company*, société par actions également, desservait 9.5 p. 100 du total des postes en 1965. Le nombre de postes a augmenté de 65.4 p. 100 durant la période 1956-1965.

#### 1.—Longueur des lignes aériennes, longueur des fils et nombre de postes, 1956-1965

NOTE.—Les chiffres à partir de 1911 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs, à compter de celui de 1938.

Année	Réseaux	Longueur des lignes	Longueur des fils	Postes			
				Commer- ciaux	Domici- liaires	Total	Pour 100 habitants
		milles	milles				
1956.....	2,661	269,308	16,410,897	1,334,403	3,164,922	4,499,325	28.0
1957.....	2,637	274,334	18,161,444	1,408,446	3,417,659	4,827,135	29.1
1958.....	2,619	280,884	20,250,410	1,486,393	3,631,900	5,118,293	30.0
1959.....	2,605	267,737	22,791,129	1,563,735	3,876,288	5,439,023	31.2
1960.....	2,558	274,855	25,333,802	1,673,915	4,054,252	5,728,167	32.2
1961.....	2,509	306,167	26,986,478	1,729,599	4,284,416	6,014,015	32.6
1962.....	2,430	314,523	28,930,413	1,816,895	4,512,563	6,329,448	33.7
1963.....	2,296	284,202 <sup>1</sup>	31,267,877	1,910,178	4,746,435	6,656,613	34.9
1964.....	2,421	281,036 <sup>1</sup>	33,731,822	2,016,182	5,003,192	7,019,374	36.1
1965.....	2,320	283,478 <sup>1</sup>	36,666,557	2,142,256	5,302,815	7,445,071	38.1

<sup>1</sup> Sans la longueur des canaux compris parfois pour les années antérieures; de plus, en 1963-1965 on a recueilli les données concernant les câbles souterrains à la place de celles concernant les conduites souterraines comprises antérieurement.